

sateco

Charte Éthique



Sommaire

Préambule	3
Les valeurs de notre groupe	3
La Charte Éthique	3
Objectifs de la Charte Éthique	3
Mise en œuvre de la Charte Éthique	4
Comité Éthique	4
Conformité à la législation	4
Nos engagements comme entreprise	4
Clients	4
Fournisseurs et sous-traitants	5
Loyauté des pratiques et respect de la réglementation	5
Cadeaux et invitations	5
Lutte contre la corruption et conflit d'intérêts	5
Respect de la confidentialité et protection des données	5
Protection des actifs de l'entreprise	5
Vérification financière	5
Respect du droit de propriété industrielle et intellectuelle	6
Nos engagements comme employeur	6
Respect des droits humains	6
Hygiène, santé et sécurité	6
Abolition effective du travail des enfants	6
Prohibition de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	6
Temps de travail et rémunération	6
Harcèlement moral et sexuel	7
Élimination de la discrimination	7
Égalité des chances sur la base du mérite et de la compétence	7
Liberté syndicale et droit à la négociation collective	7
Nos engagements comme entreprise citoyenne responsable	7
Responsabilité vis-à-vis de l'environnement	8
Respect des lois et réglementations environnementales	8
Principe de précaution	8
Économie circulaire et gestion des déchets	8
Émissions de GES et utilisation durable des ressources	9
Promotion de la responsabilité sociétale	9
Dispositif d'alerte	9
Le droit d'alerte éthique	9
Procédure d'alerte	9
Conclusion	10

■ Préambule

Chez sateco, acteur majeur du bâtiment depuis 1953, nous croyons que des synergies fortes naissent l'envie de construire, et des partenariats pérennes, les plus belles innovations.

Engagés depuis plus de soixante ans auprès de nos clients, nous souhaitons plus que jamais donner du sens à notre mission : bâtir ensemble le monde de demain. C'est pourquoi nous œuvrons au quotidien pour prendre en compte chacun de nos impacts environnementaux liés à l'ensemble de nos activités, pour nos collaborateurs, pour nos partenaires et pour nos visiteurs.

Ainsi, les choix que nous faisons sont guidés par nos valeurs, fondées elles-mêmes sur le respect d'autrui, l'esprit d'équipe et l'intégrité. Le développement de nos activités, en France et à l'international, s'inscrit résolument dans la volonté de bâtir des relations pérennes et durables avec nos clients et partenaires, motivées par la confiance et l'intérêt mutuels. De même, chacun de nos collaborateurs se porte ambassadeur de ces valeurs, et agit, en toute circonstance et en tout lieu, avec intégrité. En effet, nous considérons que le respect de l'éthique des affaires et la lutte contre la corruption sont des règles exigeantes et incontournables.

C'est pourquoi nous souhaitons concrétiser notre engagement par la présente Charte Éthique, qui a pour but de formaliser notre politique d'éthique des affaires, de fixer les normes et principes éthiques de référence à l'attention de nos collaborateurs, et de les porter à la connaissance de l'ensemble des parties prenantes de sateco.

■ Les valeurs de notre groupe

sateco est une entreprise spécialisée dans le coffrage depuis 1953, et un acteur incontournable du BTP et de l'industrie. Nous structurons notre management et notre stratégie d'entreprise autour de trois valeurs clé : le respect d'autrui, l'esprit d'équipe, et l'intégrité. Ces trois valeurs essentielles nous guident au quotidien et nous assurent une réussite future.

Tous nos collaborateurs partagent cette même vision de l'entreprise et font vivre, ensemble, ces valeurs communes.

■ La Charte Éthique

Objectifs de la Charte Éthique

sateco est un groupe implanté en France, en Suisse, et développe ses activités à l'international. Ses collaborateurs peuvent être confrontés à des questions éthiques différentes selon les pays. Cette Charte Éthique a pour but de fixer les normes et principes que les employés et associés du groupe doivent suivre lorsqu'ils sont face à des dilemmes éthiques sur leur lieu de travail. Elle permet également à toutes les parties prenantes de sateco d'agir de manière responsable. Au-delà de l'aspect juridique, elle indique l'engagement de sateco dans l'intérêt général. Cette Charte pourra bien entendu, être amenée à évoluer.

Si un salarié ou collaborateur a des questionnements concernant l'éthique, il est important qu'il puisse se référer à cette Charte. Pour toute question, il peut aussi demander des précisions à sa hiérarchie. Si les réponses apportées ne sont pas claires ou sont incomplètes, il peut contacter le Comité Éthique.

Cette Charte Éthique est complétée d'un dispositif d'alerte mis en place lorsqu'un salarié ou collaborateur a des doutes concernant des pratiques pouvant affecter l'entreprise.

Mise en œuvre de la Charte Éthique

Cette Charte s'adresse à toutes les entités de sateco et leurs filiales ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs, et ce, pour l'ensemble de leurs activités.

Les principes indiqués dans cette Charte permettent à sateco de maintenir et renforcer la confiance de ses clients et de ses parties prenantes.

Chaque collaborateur du groupe se doit de connaître, respecter et veiller à ce que les valeurs et engagements de cette Charte soient appliqués.

Le non-respect d'une partie ou de la totalité de cette Charte peut faire l'objet de sanctions, sous réserve du respect des réglementations locales relatives au droit disciplinaire.

Comité Éthique

Afin d'assurer la démarche éthique du groupe, sateco a mis en place un Comité Éthique. Il est composé de membres désignés par le Conseil d'Administration, sur proposition de la Direction Générale du groupe. Il a vocation à accompagner la démarche éthique de sateco et peut être consulté pour toute question relative à l'application de la présente Charte. Il s'assure de l'application de la Charte au sein du groupe et veille au bon fonctionnement du dispositif d'alerte, dans le cadre d'éventuelles violations de la présente Charte.

■ Conformité à la législation

sateco s'engage à respecter les lois et réglementations relatives au principe de loyauté en vigueur dans les pays où il exerce ses activités. Cette Charte Éthique ne remplace pas les politiques et réglementations des différents pays dans lesquels sateco est présent. Il faut également se référer à la réglementation et aux normes définies sur son lieu de travail.

Il est de la responsabilité de chacun des collaborateurs et salariés du groupe de connaître et de respecter les lois et règlements nationaux en vigueur ainsi que les politiques et directives de l'entreprise liées à leurs domaines d'activité.

■ Nos engagements comme entreprise

sateco a comme objectif de construire et maintenir des relations durables basées sur la confiance avec ses clients, fournisseurs et sous-traitants. Cette confiance est construite sur le long terme au travail et sur une démarche d'amélioration continue.

Clients

La priorité de sateco est la satisfaction de ses clients. Ainsi, le groupe est très attentif à leurs exigences et s'assure que le service rendu est toujours de la meilleure qualité possible. La relation vis-à-vis des clients est placée sous le signe de l'honnêteté et de la transparence, une de nos trois valeurs, afin d'appréhender au mieux les attentes et ainsi créer de la valeur.

Fournisseurs et sous-traitants

sateco attache une grande importance au choix équitable et transparent des fournisseurs. Ainsi, ils sont choisis selon un processus d'achats et de sélection transparent, équitable et impartial en fonction de critères prédéfinis et explicites : qualité, coût, délai, et prise en compte également de l'impact environnemental et social des produits proposés, et conformément à notre Charte

d'Achats Responsables.

sateco traite ses fournisseurs avec honnêteté, et équité, dans le respect des lois et réglementations applicables, le règlement des fournisseurs conformément aux termes prévus aux contrats, et dans le respect des délais de paiement, sous réserve qu'ils aient entièrement rempli leurs obligations. sateco a recours à la médiation pour faciliter le règlement à l'amiable des éventuels litiges intervenant lors de l'exécution du contrat.

Loyauté des pratiques et respect de la réglementation

Les fournisseurs de sateco adoptent un comportement éthique dans les relations commerciales, et s'engagent à respecter les lois et réglementations relatives au principe de loyauté en vigueur dans les pays où ils exercent leurs activités. Ainsi, ils veillent au respect des règles de la concurrence pour qu'elles soient loyales et équitables. Toute pratique déloyale est proscrite.

Cadeaux et invitations

Les salariés de sateco ne doivent en aucun cas se soumettre à des pratiques de cadeaux ou invitations, ou toute forme de gratification. Cependant, dans certaines cultures, pays, les cadeaux et invitations permettent de tisser des liens plus solides et améliorer la relation entre les deux parties. Lorsqu'un cadeau ou invitation est reçu dans le cadre des fonctions du salarié, il est primordial de tenir informé sa hiérarchie et être transparent. Il est important de s'assurer que les cadeaux reçus soient en accord avec les principes éthiques de sateco.

Lutte contre la corruption et conflit d'intérêts

Dans l'exercice de ses activités, sateco refuse et condamne toutes les pratiques liées à la corruption ou au trafic d'influence. Nous avons une « tolérance zéro » en matière de corruption. Nous luttons contre toute forme de corruption, active ou passive, et excluons de toute situation pouvant présenter un conflit d'intérêt. Il est primordial de faire attention à toute pratique visant à influencer une décision commerciale.

Il est essentiel pour un salarié d'informer sa hiérarchie en cas de conflit d'intérêt réel ou potentiel qui pourrait influencer son jugement et ses décisions, conformément à la procédure d'alerte détaillée dans le présent document.

Respect de la confidentialité et protection des données

sateco s'engage à maintenir confidentielles les informations techniques, commerciales et financières communiquées par ses fournisseurs et à protéger leurs données personnelles en respectant la réglementation en vigueur. Les informations des consommateurs sont conservées en toute sécurité. Avant de partager une information interne à quelqu'un extérieur à sateco, il est important de vérifier si l'on peut la communiquer. De plus, sateco s'engage à ne conserver que les données nécessaires à ses activités.

Protection des actifs de l'entreprise

Chaque collaborateur ou salarié de sateco se doit de protéger les biens et ressources qui lui sont confiés au titre de son activité. Ses ressources et biens doivent être utilisés en lien avec leurs activités professionnelles.

Vérification financière

sateco s'engage à ce que toutes ses informations financières soient exactes et divulguées de façon transparente. Ces documents financiers sont conservés de manière sécurisée.

Respect du droit de propriété industrielle et intellectuelle

sateco s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle et industrielle, et à se conformer aux règles de droit nationale et internationale ; il s'interdit d'exploiter, par la fabrication, la vente, ou l'utilisation de la propriété d'un tiers, toute marque, brevet, dessin industriel, ou droit d'auteur.

■ Nos engagements comme employeur

sateco est engagé en tant qu'employeur pour promouvoir un environnement de travail sain, et sécurisé pour ses employés. Les droits humains y sont respectés et sateco veille à ce qu'il n'y ait aucune discrimination ou harcèlement de toute forme.

Respect des droits humains

Nous nous sommes engagés à respecter et promouvoir les principes et droits fondamentaux tels que décrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme édictée par l'ONU en 1948, ainsi que les conditions de travail requises par les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et nous conformer aux législations en vigueur dans chaque pays où nous opérons. Nous nous assurons également du respect des droits humains à travers toute notre chaîne d'approvisionnement, et veillons aux pratiques de nos fournisseurs.

Hygiène, santé et sécurité

La santé et la sécurité de nos salariés et collaborateurs de sateco est une de nos priorités.

Nous nous efforçons de maintenir un environnement de travail sûr, sain et conforme à la réglementation en la matière. Nous nous engageons à mettre en œuvre une politique de santé et de sécurité qui vise à garantir à chaque salarié un milieu de travail ne comportant aucun danger pour sa santé et sa sécurité, à maintenir un environnement dans lequel la dignité des personnes est respectée (conventions n°155 et n°120 de l'OIT), et à prendre toutes les mesures nécessaires afin de limiter les accidents du travail pouvant intervenir dans le traitement des tâches courantes d'un salarié.

sateco propose des formations pour ses employés concernés sur les risques liés à la santé et à la sécurité et effectue des évaluations détaillées des risques professionnels (risques de santé et sécurité au travail). Chaque salarié et collaborateur se doit de prévenir le responsable sécurité de son site ou sa hiérarchie en cas d'accident ainsi que toute installation qui pourrait mettre en danger la sécurité des travailleurs.

Abolition effective du travail des enfants

sateco attache une importance particulière à l'interdiction du travail des enfants et au travail forcé. Nos fournisseurs ont interdiction d'employer des enfants en violation des dispositions des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (conventions OIT n°138 et n°182).

Prohibition de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

En aucun cas, un fournisseur ne doit avoir recours au travail forcé et obligatoire, ou à l'esclavage, ou à toute autre pratique relevant de l'asservissement ou du travail involontaire, tel que définis dans les conventions fondamentales n°29 et n°105 de l'OIT.

Temps de travail et rémunération

sateco s'engage à se conformer à l'ensemble des réglementations auxquelles il est assujéti relatif aux rémunérations, aux avantages sociaux et aux heures de travail, notamment celles

qui concernent le salaire minimum, la rémunération des heures supplémentaires, les salaires à la tâche et tout autre élément de rémunération et de limites de la durée du travail et fourniture (conventions n°1, 30, 95, 100, 131, 163 et 171 de l'OIT). Toutes les formes de travail, y compris le travail en heures supplémentaires, sont volontaires. Les travailleurs sont libres de quitter leur emploi dans la mesure où ils respectent la période de préavis spécifiée par la loi.

Harcèlement moral et sexuel

sateco s'interdit de recourir à toute menace verbale ou physique, à toute violence physique, aux abus sexuels ou à toute forme de harcèlement (conventions n° 29 et n°111 de l'OIT). Il est primordial d'être respectueux les uns des autres et traiter nos collègues comme nous aimerions être traité. Chaque collaborateur et employé a le droit au respect et à la dignité humaine.

Élimination de la discrimination

sateco s'interdit toute discrimination, exclusion ou préférence, fondée sur la race ou l'origine ethnique, le sexe, la religion ou les convictions, l'opinion politique, l'activité syndicale, le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle dans le recrutement et l'évolution professionnelle, en assurant une égalité de traitement (Convention de l'OIT n°111). sateco propose des formations de sensibilisation concernant la diversité, la discrimination et/ou le harcèlement.

Égalité des chances sur la base du mérite et de la compétence

sateco s'engage à promouvoir l'égalité de traitement et l'égalité des chances conformément aux conventions fondamentales n°100 sur l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes pour tout travail de valeur égale et n°111 sur le principe de non-discrimination de l'OIT. sateco met également en œuvre des formations professionnelles qui comprennent des formations de développement des compétences dans le but de se développer professionnellement.

Liberté syndicale et droit à la négociation collective

sateco et ses fournisseurs reconnaissent et respectent le droit de l'employé à la liberté d'association et à la négociation collective comme défini dans les conventions fondamentales n°87 et n°98 de l'OIT. Ils veillent au respect de l'indépendance et du pluralisme syndical, et s'engagent à promouvoir la négociation collective comme un élément central du dialogue social. sateco reconnaît également le droit de ses employés et collaborateurs à adhérer à une organisation syndicale de leurs choix.

■ Nos engagements comme entreprise citoyenne responsable

Nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement et nous nous efforçons de le minimiser. Il est de la responsabilité de chaque salarié et collaborateur du groupe d'essayer de réduire cet impact dans la limite du possible. L'environnement est une préoccupation majeure de sateco et nous sommes engagés pour sa protection. Nous déployons une politique environnementale sur les enjeux relatifs à l'économie circulaire, et à la lutte contre le réchauffement climatique, notamment.

Chez sateco, nous nous attachons à remplir notre mission : bâtir ensemble le monde de demain, dans le respect de nos valeurs, fondées sur le respect d'autrui, l'esprit d'équipe, et l'intégrité. C'est à partir de ces valeurs que nous avons depuis formalisé notre engagement, et structuré notre démarche RSE, afin d'améliorer l'impact de nos activités et créer de la valeur partagée,

pour les hommes et les femmes qui travaillent au quotidien sur nos sites, mais également pour nos partenaires et fournisseurs.

Conscients des enjeux sociétaux et environnementaux que nous devons, ensemble, relever, nous allons toujours plus loin dans l'amélioration de la qualité des conditions de travail de nos collaborateurs, la diminution de l'impact environnemental de nos activités.

En tant qu'acteur de premier plan dans notre secteur d'activité, il est fondamental pour atteindre ces objectifs que nos fournisseurs partagent les mêmes valeurs. C'est pourquoi nous les invitons à prendre connaissance de nos engagements, matérialisés par la présente Charte, et à s'associer à nos ambitions, pour pérenniser les relations de confiance et s'inscrire ensemble dans une démarche de progrès continue.

Pour répondre aux grands enjeux du développement durable et faire évoluer son offre de produits, sateco matérialise son engagement RSE autour des trois piliers suivants :

- Diminuer l'impact environnemental de nos activités, en intégrant les grands enjeux du développement durable dans nos processus d'innovation ;
- Assurer la santé, la sécurité et la montée en compétences de nos collaborateurs ;
- Innover en synergie avec nos parties prenantes sur les technologies de demain.

Responsabilité vis-à-vis de l'environnement

Nous œuvrons pour prendre en compte chacun de nos impacts environnementaux liés à l'ensemble de nos activités, pour nos collaborateurs, pour nos clients, pour nos partenaires et nous allons toujours plus loin dans la diminution de cet impact.

sateco ainsi que ses collaborateurs respectent les écogestes et bonnes pratiques environnementales des établissements au sein desquels nous intervenons.

Respect des lois et réglementations environnementales

Nous nous engageons à appliquer les réglementations environnementales existant à l'échelle internationale, nationale et régionale, et répondons aux exigences relatives à la qualité de l'air, du sol, de l'eau et à la pollution.

Nous avons adopté des mesures en faveur de l'environnement permettant d'assurer l'amélioration constante de nos performances en matière d'impact environnemental et notamment du respect de l'ensemble des lois et réglementations environnementales qui sont applicables, sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Principe de précaution

Nous adoptons le principe de précaution, et mettons en place un système de management environnemental, leur permettant de détecter, d'identifier et d'évaluer rapidement les risques environnementaux potentiels, par la mise en œuvre notamment de systèmes de contrôle par des mesures permanentes et fiables. Nous prenons toutes les mesures appropriées pour atténuer les risques environnementaux ou les éliminer lorsque c'est possible, et encourageons cette démarche auprès de nos fournisseurs.

Économie circulaire et gestion des déchets

Une de nos actions pour réduire l'impact de nos activités sur l'environnement est notre engagement pour l'économie circulaire. Nous veillons à appliquer une gestion responsable des déchets, en travaillant à leur réduction à la source comme en explorant les voies de retraitement, recyclage ou réutilisation. Les émissions de bruits, poussières, odeurs, particules et toute autre source de pollution locale sont surveillées et des plans d'actions sont mis en place pour maîtriser, minimiser et traiter de façon adéquate ces émissions.

Émissions de GES et utilisation durable des ressources

Nous nous engageons à limiter notre impact sur l'environnement en évaluant et en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre, et à mesurer nos consommations en énergies et en eau de leurs activités. Nous mettons en place des programmes pour améliorer notre efficacité énergétique, optimiser l'utilisation de l'eau et de ressources naturelles non renouvelables ou de produits non respectueux de l'environnement.

Promotion de la responsabilité sociétale

Nous nous engageons à promouvoir auprès de nos fournisseurs et sous-traitants une démarche de responsabilité sociétale, afin de permettre la diffusion et de faire appliquer les principes de cette Charte Éthique tout au long de la chaîne de valeur.

■ Dispositif d'alerte

Le droit d'alerte éthique

Le droit d'alerte éthique est un droit donné aux collaborateurs et salariés de sateco leur permettant de signaler à la hiérarchie une situation non conforme aux principes exposés dans cette Charte.

Si un collaborateur de sateco ou toute autre partie prenante est confrontée à des faits, allégations, ou comportements étant susceptibles de contrevenir aux principes de la présente Charte, relevant du périmètre :

- De la corruption ;
- De pratiques anti-concurrentielles ;
- D'atteintes à la sécurité des données personnelles et de l'information ;
- Du travail forcé, travail des enfants, ou trafic d'êtres humains ;
- De la discrimination ou du harcèlement ;
- De l'atteinte aux droits humains ;

Celui-ci doit réagir conformément à la procédure d'alerte détaillée ci-dessous.

Procédure d'alerte

Lorsqu'un salarié ou collaborateur de sateco est confronté à un problème d'éthique ou à un manquement aux règles de cette Charte, il lui est primordial d'en informer sa direction, la direction des Ressources Humaines du secteur concerné, ou l'un des membres du Comité Éthique. sateco met à disposition un dispositif permettant de contacter ce dernier par :

- Mail : info@sateco.fr (email générique serv. Com)
- Numéro de téléphone – 0549501254 (ligne directe serv. Com)

Ce dispositif est également mis à disposition de tout salarié ou collaborateur qui souhaiterait obtenir de plus amples informations ou précisions concernant une partie ou la totalité de cette Charte.

Lorsque le salarié a donné l'alerte, le Comité Éthique sera chargé de traiter l'alerte dans les plus brefs délais. Une enquête sera mise en place et se déroulera de manière confidentielle où l'anonymat du lanceur d'alerte est garanti. Toute information donnée lors de cette enquête sera communiquée uniquement aux personnes ayant besoin de connaître cette information. Aucun rapport de bonne foi ne fera l'objet de menaces ou de représailles contre celui qui l'a rédigée. À la suite de cette enquête, des mesures appropriées seront décidées et mises en œuvre.

Conclusion

sateco s'engage à garantir l'application de la présente Charte, et le bon fonctionnement de sa procédure d'alerte, en portant les principes à la connaissance de l'ensemble de ses parties prenantes (collaborateurs, clients, partenaires et fournisseurs), et en assurant la bonne promotion de celle-ci tout au long de sa chaîne de valeur, partout où le groupe opère.

sateco compte sur l'engagement et la responsabilité de toutes et tous pour porter les valeurs de la présente Charte, et continuer à faire des principes éthiques, de la lutte contre toute forme de corruption, de discrimination, ou d'atteinte au respect des droits humains, des règles incontournables et imprescriptibles dans les relations d'affaires.